

PLUS DE 110 000 CQPM
DÉLIVRÉS DANS PLUS DE 15 000
ENTREPRISES INDUSTRIELLES,

PLUS DE 175 CQPM
DANS 20 DOMAINES
D'ACTIVITÉS.

Les Certificats de
Qualification Paritaire
de la Métallurgie (CQPM)
sont destinés à valider les
capacités professionnelles de vos
actuels ou futurs salariés.
Ils permettent de les adapter à un
nouveau poste de travail et aux évolutions
technologiques.

ATOUTS

- **Des qualifications adaptées à l'emploi et aux besoins des entreprises de l'industrie**
Les CQPM sont élaborés et mis à jour régulièrement avec les professionnels des entreprises pour mieux répondre aux besoins et aux évolutions du secteur.
- **Des qualifications reconnues par les professionnels et qui offrent des passerelles entre entreprises industrielles**
Les CQPM/CQPI vous permettent de valider des capacités ou compétences communes et vous offre une reconnaissance au sein de 17 branches professionnelles ayant signé la charte CQPI.

OBJECTIFS

- Identifier le besoin des entreprises et proposer le CQPM adapté
- Proposer un parcours de développement des compétences
- Valider le savoir-faire professionnel en situation réelle d'activité
- **Obtenir un certificat reconnu au plan national pour tous les métiers de l'industrie : le CQPM** (des référentiels de certification conçus avec les entreprises)

MODALITÉS

- **Coût** : 500€ HT pour la mise en œuvre de la certification remboursés après le passage des épreuves
- **Financement** : prise en charge par l'ADEFIM, selon les modalités de financement en vigueur

Pour plus de renseignements : 04 77 92 89 78
perspectives@citedesentreprises.org
www.perspectives-conseil.fr